

VERS UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES ACTIONS QUOTIDIENNES DES ASSOCIATIONS ORLÉANAISES

Sarah Durocher, conseillère municipale groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Depuis la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, le tissu associatif sur notre territoire est reconnu pour sa grande richesse et ses dynamiques sociales. Les associations orléanaises sont des lieux privilégiés d'expression, d'engagement, d'initiatives citoyennes nécessaires au bon fonctionnement de notre société et de notre ville.

L'activité du tissu associatif couvre tout le champ de la vie sociale. Les associations et leurs salarié·e-s ou bénévoles qui y participent, proposent des services essentiels au orléanais·es, plus particulièrement dans le domaine social, culturel, éducatif, sportif, humanitaire...

Orléans a la chance de compter un grand nombre d'associations essentielles, d'entraide, d'engagements, de convivialité. Ces associations jouent un rôle irremplaçable du bien vivre de la ville d'Orléans, de développement du lien social et d'expression.

En France, plus de 16 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français, ces actrices et ces acteurs ont un objectif commun le bien être, le bien vivre. Souvent peu visibles ou encore sous dotées, peu remerciées, les associations agissent quotidiennement, et elles peuvent faire preuve d'une réactivité sans faille face à des urgences humaines.

Les élu·e-s du groupe « Rassemblement Citoyen de la Gauche et des Ecologistes » soutiendront toujours les associations sur son territoire. Les votes et les prises de positions de ces élu·e-s seront toujours de leur apporter une aide matérielle, financière, logistique humaine, tout en les accompagnant dans la concrétisation de leurs projets. En effet, il est essentiel dans cette ville d'Orléans de soutenir, et de collaborer avec les acteurs associatifs sur des projets artistiques, culturels, sportifs, sociaux, de solidarité.

Parce que les associations sont des lieux de partage, parce qu'elles font société, parce que leurs actions sont d'une utilité au quotidien, parce qu'elles sont sources de projets et de créativité, parce qu'elles permettent des liens, parce qu'elles permettent de rassembler... pour tout cela, un grand merci aux bénévoles et salarié·e-s du tissu associatif !

Pour nous contacter : rcge.orleans@gmail.com